

UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS DE TOURS
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES
PARC DE GRANDMONT - 37200 TOURS

Le Directeur de l'UFR

FB/Secrét/N° 12/2015

à

Affaire suivie par Fabienne Bouchaud

e-mail : fabienne.bouchaud@univ-tours.fr

Mesdames et Messieurs
Les Directeurs de Départements et
Laboratoires
Mesdames et Messieurs
les Secrétaires de Départements et
Laboratoires

POUR INFORMATION ET POUR AFFICHAGE

➤ Compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 06 novembre 2014 approuvé par le conseil de l'UFR du jeudi 11 décembre 2014.

Tours, le 12 janvier 2015
P/Le Directeur,
La Responsable Administrative



Fadila TROUVÉ



Parc de Grandmont
37200 TOURS
Tél 02-47-36-70-30
Fax 02-47-36-70-40
www.ufrsciences@univ-tours.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR

DU JEUDI 06 NOVEMBRE 2014

PRESENTS : M. ABARBRI – Mmes ACIER – BOUCHAUD – DELARUE – DEVERS – M. DEVOGELE – Mme DUITTOZ – MM. FABBRI – FILLET – Mme FRESQUET – MM. LALMANACH – LEMAN – LIMELETTE – Mme MONTIGNY – MM PEIGNE – Mme PENE-GALLAND – M. SORET

PROCURATIONS : M. BARBARIN-COSTES à Mme PENE-GALLAND – Mme BARREIRA à M. FABBRI – Mme BOUCHOU-MARKHOFF à M. DEVOGELE – Mme DUITTOZ à M. PEIGNE pour le début du conseil – Mme FOUCAT à M. FILLET – Mme GEORGELIN à M. PEIGNE – M. MOYSE à M. FABBRI

INVITES : Mmes AUGÉ-GOUILLOU – BOUTAULT – CARAVANIER – MM. FANDEUR – MOREAU – THIBAULT

EXCUSES : Mmes DALLEY-CHOISY – GUIVARC'H – HUGUET – MM. LE DÛ – PEYRUSSAN – PICHON – PUJOL

1) **Approbation du compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 18 septembre 2014**

Jean Fabbri demande aux membres du conseil si des remarques sont à apporter au compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 18 septembre 2014.

2 modifications sont demandées :

Au point 3 il convient d'ajouter : Il a été soulevé le problème des salles à nombre de places trop restreint pour accueillir les groupes de TD à plus de 40 étudiants. Cet état de fait pose aussi un problème de sécurité, les salles n'étant prévues que pour un effectif maximum correspondant au nombre de places assises. Il faudrait privilégier les salles d'enseignement avec une capacité d'accueil d'au moins 50 étudiants pour ces groupes, sachant que le nombre de salles répondant à ce critère est plus que limité.

Au point 7 sur les ouvertures d'options à très faibles effectifs il convient d'ajouter suite à l'intervention de Magaly Caravanier : L'UFR ne demandera pas la fermeture pour 2014-2015 de ces E.P. dans le logiciel Apogée, ce qui permettra aux étudiants qui les suivent d'obtenir des notes et des crédits.

Le point concernant l'ouverture des options pour groupes à faibles effectifs a été débattu. Premièrement à propos du Master 1 matériaux, puis, après une projection des effectifs réels au 18 septembre, sur l'ensemble des filières (licences et masters) gérées par l'UFR. Pour le Master 1 Matériaux, il a été convenu de ne payer que 35h eq. TD pour chacune des 2 options concernées (au lieu des 50h étudiants maquette). Pour les autres, seul le constat d'un effectif restreint dans la filière a été fait. Certains membres du conseil regrettent que le master matériaux soit traité de manière spécifique.

Après modifications, il est procédé au vote :

Adopté moins 1 abstention

2) Informations sur les postes (postes fixes, ATER)

Pour l'UFR Sciences et Techniques 7 postes étaient vacants pour la rentrée 2015.

Le Conseil d'Administration de l'université a décidé pour la rentrée 2015 la publication de 3 postes pour mise au concours (PR en 66-68, PR 25, PR 26), un poste en anglais sera ouvert au concours spécifique pour les personnes en situation de handicap. Un poste de maître assistant est supprimé les autres ne sont pas publiés.

Concernant les postes BIATSS, une demande de rehaussement catégorie C en catégorie B a été faite mais elle doit, selon les directives de l'université, se faire à moyen constant, ce qui a été proposé par l'UFR en rendant ½ poste d'un poste susceptible d'être vacant suite à un futur départ en retraite après la rentrée 2015.

Ce rehaussement ne pourra se faire que lorsque le départ en retraite sera effectif, il faudra donc attendre la campagne 2016.

Jean Fabbri propose le texte suivant :

Le conseil d'UFR du 6 novembre 2014 informé des demandes d'emplois publiés par l'université s'alarme des conditions de travail qui en résulteront pour la rentrée 2015. Il demande que :

- le rehaussement du poste catégorie B en chimie soit opéré dès la rentrée 2015,
- des emplois d'ATER soient publiés et pourvus pour faire face à l'augmentation des charges d'enseignement.

Adopté à l'unanimité

3) Contrats d'enseignement

Un comité de sélection devra être mis en place et devra être composé d'au moins deux membres spécialistes de la discipline dont l'un doit être extérieur à l'établissement.

Ce point sera de nouveau abordé lors d'un prochain conseil.

4) Associations étudiantes (élections complémentaires, BEST,...)

L'UFR se réjouit de l'existence d'associations stables ainsi que de nouvelles créations.

Des élections partielles étudiantes se dérouleront le 25 novembre (4 sièges à pourvoir au conseil de l'UFR). L'élection d'un assesseur étudiant est donc reportée au prochain conseil.

5) Aire géographique d'inscription (capacité d'accueil L1)

La vocation de l'UFR est de pouvoir accueillir tous les étudiants, cependant par manque de locaux adaptés cela pose des problèmes.

Ainsi, afin de limiter les inscriptions 2 procédures peuvent être mises en place :

- Aire géographique : l'UFR se réserve le droit de n'accueillir que les bacheliers de certains départements,
- Capacité d'accueil avec un numerus clausus officiel : cette procédure doit être acceptée par le Recteur et ensuite il est procédé à un tirage au sort.

Le problème de capacité d'accueil se pose surtout sur la L1 SV/ST.

Après une large discussion, l'UFR décide de ne choisir aucune de ces procédures mais prévoit d'ouvrir un groupe de plus à la rentrée 2015 afin d'accueillir tous les étudiants de L1 SV/ST dans de bonnes conditions.

6) Budget de l'UFR

Le budget des départements de l'UFR a été discuté avec les directeurs de département selon une proposition préparée par Emmanuel Moysse en liaison avec Sylvie Pérol. Il a été validé par les directeurs.

Sylvie Pérol présente la proposition de budget de l'UFR. La dotation de l'UFR fixée par le Conseil d'Administration de l'université reste inchangée pour 2015 à 613 800 €.

Le poste « investissement » a été augmenté à la demande de l'université (immobilisation d'environ 92 000 €).

Les dotations « fonctionnement » des différents services et départements baissent dans des amplitudes limitées.

Les différentes lignes du budget sont présentées en dépenses et en recettes.

Le budget global de l'UFR se monte à 1 193 540 €.

Il est adopté à l'unanimité

7) Garage à vélos (résultat d'enquête)

Fadila Trouvé présente les résultats de l'enquête menée auprès de tous les acteurs de l'UFR pour la mise en place d'un garage à vélos. Il y a eu 426 réponses.

Certaines réponses apparaissent comme contradictoires. Cependant, le projet semble bien correspondre à une attente des personnels et des étudiants.

Un devis actualisé va être demandé car le dernier devis date de 2 ans pour un montant de 100 000 €.

L'UFR poursuivra sa réflexion sur la capacité souhaitée entre 50 et 100 places et sur l'implantation.

Les résultats de cette enquête seront diffusés.

8) Dispositif de soutien

Ce point est reporté au prochain conseil.

9) Anonymat des copies (CC et examens)

Suite à un précédent conseil un groupe de travail a étudié les solutions mises en place dans d'autres composantes.

Olivier Thibault présente la solution retenue par l'UFR Médecine depuis plus de 15 ans en matière d'anonymat des copies. Un matériel spécifique doit cependant être utilisé et le coût est élevé.

D'autres alternatives sont aussi présentées. Celle de l'UFR Droit Sciences Economiques et Sociales à l'aide d'un logiciel gratuit. Les possibilités via Moodle et Célène sont présentées par Sébastien Moreau qui complète la présentation avec Lionel Fandeur. Il est possible de faire des QCM et du rédactionnel sur Célène.

Il est précisé que d'autres systèmes équivalents existent.

Le conseil a apprécié la présentation des différentes possibilités existantes mais se laisse le temps de la réflexion et de l'expérimentation ponctuelle.

10) Modifications de maquette

Le conseil d'UFR examine la demande certes tardive de modification minimale de la maquette **du L1-L2 prépro** avec une modification au S4 sur l'UE 4-7 (découpage en 2 EP) sans coût supplémentaire et réajustement de 2 coefficients.

UE 4-7 Pré_Pro : Outils scientifiques : EP1 Matériaux
EP 2 Biologie moléculaire

Adopté à l'unanimité

11) Règlement intérieur « point santé »

Fadila Trouvé informe le conseil de l'ouverture d'une salle « premiers secours » au RDC du bâtiment H. Cette salle est à destination des étudiants et du personnel de l'UFR. Elle présente ensuite le règlement intérieur.

Il faudra contacter un sauveteur secouriste du travail (SST) afin d'utiliser cette salle. **L'accès ne sera pas autorisé sans la présence d'un SST** (sauf dérogation sur prescription médicale).

Un affichage des noms des SST sera fait dans tous les bâtiments.

Adopté à l'unanimité

12) Conventions

Des séances de TP chimie sont nécessaires pour les Masters MEEF PC et seront délocalisées sur l'ESPE ; une convention doit être signée, le conseil donne son accord.

13) Point information Maison pour la Science

Ce point est reporté au prochain conseil.

14) Demande de subvention

Les JPC (Journées Physique Chimie) ont été initiées en 2004 par la Société Française de Physique et l'Union des Professeurs de Physique et Chimie (UdPPC).

L'objectif est de favoriser une meilleure connaissance mutuelle des membres des deux communautés d'enseignants du secondaire et du supérieur, et ainsi permettre d'améliorer l'intégration des lycéens au sein de l'Université.

Une demande de subvention de 1000 € est demandée pour les journées de physique&chimie de l'UdPPC en avril 2015.

Adopté à l'unanimité

Le 27 novembre 2014

Le Directeur,

Jean FABBRI

